

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/Proces-de-l-ex-dictateur-Rios-Montt-au-Guatemala>

Procès de l'ex dictateur Rios Montt au Guatemala

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Guatemala -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mars 2013

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le premier témoin appelé lors du procès de l'ancien dictateur guatémaltèque Efraim Rios Montt a expliqué mardi que des soldats avaient rasé son village au sol en 1982, tuant des dizaines de ses voisins, arrachant le coeur de leurs victimes et mettant le feu aux maisons.

Nicolas Brito était le premier d'au moins 150 témoins qui seront entendus lors du procès du général Montt, le premier dictateur d'Amérique Latine à être traduit en justice pour génocide dans son propre pays.

M. Brito, un autochtone Ixil qui a été témoin de l'attaque contre le village de Canaque, dans la ville de Santa Maria Nebaja, a décrit des scènes d'horreur. S'exprimant par le biais d'un interprète, il a expliqué que les soldats sont arrivés au moment où les femmes préparaient le repas. Les militaires auraient ensuite arraché les coeurs de leurs victimes et les auraient empilés sur une table.

Il a aussi raconté avoir vu les soldats démolir une maison avant d'y mettre le feu.

Rios Montt a pris le pouvoir lors d'un coup d'État perpétré le 23 mars 1982. Il a dirigé le pays d'une main de fer, avec l'assentiment des États-Unis, pendant un an avant d'être lui-même renversé lors d'un autre coup d'État.

Les procureurs affirment qu'il était nécessairement au fait du massacre, par ses subalternes, de 1771 Mayas Ixil dans différentes provinces du pays. Les autorités guatémaltèques luttent à ce moment contre un guérilla gauchiste.

Les avocats de Rios Montt affirment que leur client, qui est aujourd'hui âgé de 86 ans, est innocent.

Sa fille, Zury Rios, a pris place dans la première rangée, à deux sièges de la récipiendaire du prix Nobel de la paix de 1992, Rigoberta Menchu, qui était sur place afin d'appuyer les victimes.

Peu de temps avant le début du procès, l'équipe d'avocats de l'ancien général a présenté sa démission. Un nouvel avocat ayant déposé une série de motions visant à bloquer la tenue du procès pour des questions de procédure a pris la relève.

Les procureurs ont admis qu'ils ne détenaient aucune preuve matérielle accablante, aucun ordre direct émanant de l'ex-dictateur pour soutenir leur cause. Ils espèrent néanmoins prouver, en reconstituant en détails la chaîne de commandement militaire, que Rios Montt devait être au courant des massacres.

Sonia Perez-Diaz pour The Associated Press

[The Associated Press](#). Guatemala, le 20 mars 2013